

Analyse des disparités régionales en Algérie d'un point de vue entrepreneurial

Kebieche Hicham* ,Yousfat Ali**

Reçu le : 10/01/2021
Accepté le : 12/09/2021
Publié le : 09/05/2022

Résumé :

Le but de cet article est de présenter une analyse synthétique de l'évolution de développement des régions en Algérie avec un modèle de concentration, en utilisant les coefficients de GINI et la courbe de Lorenz. Déterminer le degré de concentration ainsi que les facteurs d'influence est utile pour prendre des décisions et proposer des mesures adéquates concernant la politique de développement local. L'analyse des disparités régionales est basée sur une série de données et d'indicateurs fournis dans les bulletins d'information statistique du ministère d'industrie algérien. Les principaux résultats de l'analyse mettent en évidence un élargissement des disparités régionale en Algérie en 2019 par rapport à l'année 2003, ce qui est expliquée principalement par le fait que la région Nord-centre a enregistré un développement de l'activité entrepreneuriale bien supérieur aux autre régions.

Mots-clés : disparités régionales, résilience entrepreneuriale, coefficient de Gini, courbe de Lorenz

Classification JEL : L26, M13, R3, R12

Abstract :

The aim of this article is to present a synthetic analysis of the development evolution of regions in Algeria with a concentration model, using the GINI coefficients and the Lorenz curve. Determining the degree of concentration as well as the influencing factors is useful for making decisions and proposing appropriate measures concerning local development policy. The analysis of regional disparities is based on a series of data and indicators provided in the statistical information bulletins of the Algerian Ministry of Industry. The main results of the analysis highlight a widening of regional disparities in Algeria in 2019 compared to 2003, which is mainly explained by the fact that the North-center region recorded a development of entrepreneurial activity superior to other regions.

Keywords : regional disparities, entrepreneurial resilience; Gini coefficient; Lorenz curve.

JEL Classification: L26, M13, R3, R12

* Maître assistant à l'université Abderhemane Mira -Béjaia, Algérie. The Spatial and Entrepreneurial Development Study Laboratory. hicham.kebieche@univ-bejaia.dz. (**Auteur correspondant**)

** Professeur à l'université Ahmed DRAIA- Adrar, Algérie. The Spatial and Entrepreneurial Development Study Laboratory. yousfatali@gmail.com

1. Introduction

Le progrès des nations et le développement économique, sont les deux thèmes qui ont profondément préoccupé les économistes depuis des siècles. Afin d'expliquer leurs processus, les auteurs classiques ont proposé des différentes théories impliquant plusieurs facteurs. Malheureusement, jusqu'à nos jours aucune réponse exhaustive et satisfaisante n'a été obtenue et les théoriciens de l'économie essaient toujours de parvenir à une réponse au mécanisme de la croissance économique (Martín et al., 2009).

Dans la pratique, la croissance économique a été considérée comme l'un des objectifs majeurs de toute politique économique. Au point où les politiques économiques ont été jugées en termes de leur contribution à booster la croissance économique. Et par hypothèse, les pays qui réalisent des taux de croissance économique plus élevés ont conçu des politiques économiques plus efficaces que ceux qui affichent des taux inférieurs. En conséquence à cette hypothèse et à celle qui implique *la théorie de convergence*¹ (Barro & Sala-i-Martin, 2003 ; Acemoglu, 2009), les pays en voie de développement (PVD), n'ont qu'à imiter le processus de développement des pays développés et copier leurs politiques économiques pour réaliser des taux de croissance économiques plus élevés (Martín et al., 2009).

Et si nous acceptons cette hypothèse, il est alors essentiel de déterminer les facteurs qui favorisent la croissance pour les analyser et élaborer ensuite des modèles permettant d'expliquer le mécanisme de la croissance et qui seront par la suite utiles pour la prévision et dans l'évaluation de toute politique économique. D'abord dans la période d'après-guerre, Robert Solow a proposé un modèle de croissance basé sur la fonction de production néoclassique. Dans ce modèle, deux facteurs clés de production –le capital & le travail (non-qualifié- étaient liés économétriquement pour expliquer la croissance économique. Pour les politiques économiques pendant cette époque, même si elles n'étaient pas inspirées directement du modèle de Solow, elles correspondaient pratiquement à son idée selon laquelle l'injection d'investissements dans le capital physique est la clé de la croissance économique et de progrès de la productivité des travailleurs. En effet, le discours de la politique économique était axé sur des instruments macroéconomiques ; la politique monétaire contre la politique budgétaire ou la politique des taux d'intérêt contre les provisions pour la dépréciation du capital. Cette logique reflète la conviction profonde de la primauté de l'investissement en capital comme source fondamentale de la croissance, et ces instruments étaient considérés comme les plus adaptés pour inciter à investir dans le capital physique, et en fin de compte promouvoir la croissance. Cependant, Solow a reconnu que le

¹- On parle de convergence lorsque des économies pauvres ont tendance à croître plus rapidement que les économies riches, de sorte que les pays pauvres ont tendance à rattraper les riches (catch up) en termes de niveau de revenu ou de PIB par capita. Cette propriété correspond, dans la littérature, au concept de *β -convergence*. L'autre concept concerne la dispersion en coups instantanées (Cross-section). Dans ce contexte la convergence se produit si la dispersion (mesurée par l'écart-type du logarithme du revenu ou de PIB par habitant dans un groupe de pays ou régions) diminue avec le temps. On appelle ce processus *σ -convergence*. (Barro & Sala-i-Martin, 2003)

changement technique a contribué à la croissance économique, mais en termes de son modèle, il était considéré comme un résidu inexpliqué, qui tombe comme une manne du ciel (Acs et al., 2009). En effet, c'est le résidu attribué au changement technologique généralement qui a la grande part des variations de la croissance économique. En réponse à ces lacunes, plusieurs modèles de croissance ont été développés dans la littérature depuis le début des 1980, et ce regain à cette période-ci selon Martín et al. (2009) a été principalement favorisé par deux circonstances : Premièrement l'utilisation de nouvelles techniques économétriques et l'amélioration des informations statistiques (variables quantitatives & qualitatives). Deuxièmement, l'apparition des modèles de croissance endogène qui ont facilité l'introduction de nouvelles variables dans la fonction de production. Les modèles de croissance endogène (Romer, 1984, 1990 ; Lucas, 1988) reconnaissent non seulement que les connaissances devraient être incluses de manière endogène dans la fonction de production en tant que facteur explicite de croissance économique, mais qu'elles soient particulièrement puissantes pour générer de la croissance aussi en raison de la propension des connaissances à déborder (spillover) pour qu'elles soient utilisées par des entreprises tierces. Audretsch. et al (2006) Par contre contestent l'hypothèse selon laquelle les connaissances se répandent automatiquement pour être utilisées et commercialisées par des entreprises tierces. En évoquant les propriétés des connaissances et des idées nouvelles identifiées par Arrow (1962), ils suggèrent l'existence d'un filtre de connaissances qui entrave la commercialisation et la diffusion des connaissances (Acs et al., 2004). Ainsi, selon ces auteurs l'entrepreneuriat vient apporter une contribution importante à la croissance économique en fournissant un canal pour la propagation de connaissances qui autrement auraient pu rester non commercialisées (Landström, 2010). Mais tous ces efforts restent insuffisants en raison de la non-efficience des marchés. Effectivement, les taux de croissance économique réalisés par certains pays n'ont pas contribué à résoudre les problèmes du marché et réduire les taux de chômage.

Ces circonstances ont poussé beaucoup d'économistes à chercher d'autres facteurs à inclure dans l'analyse de la croissance économique. L'une des possibilités est de considérer *l'activité* entrepreneuriale, connue par sa capacité de créer d'emploi via le rôle qui jouera l'entrepreneur. L'entrepreneur qui est une personne qui organise, gère, et assume le risque de créer de nouvelles entreprises. Il existe deux type ; Un entrepreneur répliqueur, qui organise une nouvelle entreprise laquelle se ressemble à d'autres entreprises déjà existantes. Un entrepreneur innovateur, celui qui fournit quelque chose de nouveau – un nouveau produit ou des nouvelles méthodes de production, un nouveau type d'organisation d'entreprise, une nouvelle approche du marketing, et ainsi de suite (Baumol & Schilling, 2008). On parle alors du facteur entrepreneurial ou plutôt de l'entrepreneuriat. Et d'un point de vue schumpetérien (Schumpeter, 1934) qui met le point sur les caractéristiques inévitables du capitalisme qui favorise la croissance économique et la mobilité, l'entrepreneuriat est défini par l'innovation ou la transformation technologique, organisationnelle et/ou commerciale qui conduit à un développement économique qualitatif et quantitatif (Ifrikhat, Justice & Audretsch, 2020).

La motivation de l'esprit d'entreprise appelé communément « entrepreneuriat » peut contribuer donc au développement régional. Dans ce contexte, le rôle des PME est un thème très débattu dans la littérature, avec des contributions qui mettent en évidence des avantages et mêmes des inconvénients de ce secteur sur l'économie (Audretsch et al., 2006). Cependant, au niveau mondial il y a une appréciation du rôle important que pourrait jouer l'entrepreneuriat, via l'innovation, dans l'amélioration de la compétitivité et la contribution dans la création d'emploi. Au niveau national, l'approche des politiques publiques dans le domaine de l'entrepreneuriat diffère d'une nation à une autre, et cela en fonction des caractéristiques économiques, et des particularités socio-culturelles ainsi que l'environnement des affaires ou des objectifs de *développement local*. Dans un contexte mondial caractérisé par l'influence de plus en plus de la mondialisation, le dynamisme de l'entrepreneuriat est considéré par beaucoup de chercheurs économistes voire des politiciens dans les centres de décision, comme un facteur important dans la consolidation d'une économie basée sur la connaissance capable à répondre aux défis sociaux et environnementaux des prochaines décennies. En effet, les politiques entrepreneuriales sont de plus en plus basées sur l'innovation laquelle est concentrée sur la création de nouveaux produits et services en profitant à la fois des caractéristiques régionales et d'une économie basée sur la connaissance et des retombées des technologies de l'information et de la communication à l'échelle planétaire (Nica et al., 2018).

Au cours des trois dernières décennies, en Algérie, le soutien à l'entrepreneuriat a été de plus en plus actif, au point de devenir impensable les politiques de développement économique sans prendre en compte l'amélioration de l'environnement entrepreneurial, la suppression des différents obstacles et à remédier aux blocages institutionnels et socioculturels. En effet, dès le début des années 90 le pays a abandonné l'option socialiste pour s'engager dans une transition vers l'économie de marché. Pour cela on a adopté une nouvelle constitution (constitution, 1989) et en vue de libérer l'initiative privée et d'attirer l'investissement direct étranger (IDE) on a adopté une loi sur la monnaie et le crédit en 1990 et un nouveau code des investissements. *La gestion économique des gouvernements qui se sont succédés à partir de l'antichoc pétrolier de 1986 a toujours visé une rupture avec le modèle d'affectation centralisée des ressources ; en fait, elle a été, de manière répétitive, une succession de politique de « go and stop » (démarrer pour s'arrêter). Les équipes dirigeantes ont toujours hésité entre, d'une part, un simple réaménagement du système de production au nom de l'indépendance économique et, d'autre part, un engagement affirmé dans un processus de liberté économique et d'intégration à l'économie mondiale* (Temmar, 2015). Malgré que cette transition à l'algérienne est anormalement longue, faite dans une ambiance d'hésitations continuelle où *les firmes étrangère ne se sont pas laissées prendre, le capital algérien y trouve une belle opportunité d'exister, avec un certain succès, il faut le dire, puisqu'aujourd'hui, le secteur privé, fournit les deux tiers (2/3) de la production industrielle du pays. Le résultat est d'autant plus remarquable que, contrairement au secteur public, le secteur privé a privilégié la petite et moyenne entreprise* (Kheladi, 2012).

Malgré le relatif succès des PME en Algérie, la petite entreprise ne fait pas l'exception de la situation des entreprises dans les autres pays du monde, lesquelles sont entre 70% et 95% des microentreprises, c'est-à-dire des entreprises employant moins de 10 personnes (OCDE, 2018). En effet, les PME sont exposées à un risque élevé surtout au cours de la première année de vie dans un environnement d'incertitude et une mondialisation qui pèse de plus en plus sur les économies nationales. D'ailleurs, de nombreuses études démontrent que le secret de la réussite des entreprises est la capacité de l'*entrepreneur* lui-même à faire face à des difficultés et des risques dans une atmosphère d'incertitude, et on parle alors, dans la littérature, de *la résilience entrepreneuriale* (Entrepreneurial Resilience) et de l'entrepreneur résilient (Hedner, Abouzeedan & Klofsten, 2011). Alors que les chercheurs en sciences sociales focalisent sur les caractéristiques internes ou personnelles, Acs (2010) a montré que la résilience entrepreneuriale peut dépendre non seulement de caractéristiques interne, mais également de facteurs structurels ou externes. Il a observé que la résilience entrepreneuriale peut dépendre de facteurs externes et internes, et comme l'entrepreneuriat lui-même, elle est liés à des « interactions dynamiques d'attitudes, d'activités et d'aspirations qui varient selon les étapes de développement économique, c'est-à-dire dans différentes sociétés (Acs, 2010). Et de cette perspective, l'activité entrepreneuriale varie selon les nations et les régions, et pour les pays en voie de développement comme l'Algérie, le facteur externe provient du retard de leur transition vers une économie de marché.

En utilisant des techniques graphiques et algébriques de l'analyse de la concentration (les courbes de Lorenz & l'indice de Gini), cet article vise à analyser les disparités d'évolution des entreprises nouvellement créées dans un cadre spatial déterminé par neuf régions de développement en Algérie pendant la période allant de 2003 jusqu'à la fin de l'année 2019. L'objectif de l'étude est d'étudier les disparités régionales au début de cette période et comment ces disparités, que vise chaque politique de développement régional à y réduire, ont été évoluées le long de cette période considérée. Bien entendu, la recherche tient compte des particularités de l'économie algérienne qui se singularise par une période de transition paradoxalement longue due aux hésitations continues des pouvoirs publics en ce qui concerne l'ouverture économique et la promotion de la liberté économique et la liberté d'entreprendre. Puisque les entreprises en Algérie comme ailleurs sont confrontées à des risques très élevés la première année de leur naissance, nous avons focalisé notre attention sur la situation des entreprises après la première année de leur création.

A cause de l'indisponibilité des informations statistiques régionales, la motivation de cette recherche est liée à la nécessité d'identifier l'état des disparités régionales mais d'un point de vue entrepreneurial en utilisant ce qui est disponible de l'information statistique spatiale fournie dans les bulletins de l'information statistique publiée par le ministère algérien de l'industrie et des mines. Nous supposons que le nombre de PME est un indicateur évocateur du développement d'une région, étant donné que ces petites entreprises apportent de l'oxygène à l'économie local en participant à l'innovation et la création de nouveaux produits et surtout à la création d'emplois. La contribution de l'étude est double, d'une part elle apporte un plus dans la littérature entrepreneuriale théorique comme pratique pour le

cas de l'Algérie, et surtout en d'autre part, elle contribue au domaine de l'analyse des disparités régionale en Algérie en apportant une description spatio-temporelle de l'état des écarts entre les régions de développement en matière d'entreprendre.

2. Méthodes et matières

Parce qu'en Algérie, les PME sont exposés à un risque élevé au cours de la première année de vie, cette étude a pris en compte l'état de l'entreprise un an après sa création, à savoir si l'entreprise après un an d'activité est active, inactive ou dissoute. Le statut des entreprises nouvellement créées un an après leur création, dans les régions prédéfinies, est l'élément pris en compte dans l'évaluation de la situation de l'entrepreneuriat en Algérie. La méthodologie utilisée dans cet article est basée sur l'analyse des disparités à l'aide des coefficients de concentration. Les données ont été extraites des bulletins d'information statistique fournis par le ministère de l'industrie et des mines.

Institués par la loi, les « espaces de Programmation Territoriale » sont construites à partir de regroupement de wilayas limitrophes présentant des problématiques de développement similaires ou complémentaires (ONS, 2011). De ce fait, neuf régions (09) ont été définies par la loi⁽²⁾. Il s'agit de regroupements de wilayas qui fournissent un cadre pour la mise en œuvre et l'évaluation de la politique de développement régional. Le **tableau 1** répertorie les neuf régions économiques avec leurs wilayas, et la **figure 1** montre la carte de ces régions de développement durable en Algérie.

L'étude de la concentration nécessite une analyse comparative de la masse de la population et de la structure des valeurs globales sur les mêmes variantes de la variable observée. Cette approche permet de mettre en évidence les inégalités qui existent entre les distributions de masse et en même temps la comparaison des valeurs globales avec un nombre limité d'unités de population. Et plus les différences entre deux distributions des masses observées sont larges, plus les disparités entre les groupes d'unités sont importantes, ce que signifie que la concentration a tendance de se développer. Dans le cas opposé, plus les différences entre les distributions des masses sont réduites, plus les concentrations elles sont faibles (Nica et al., 2018).

Dans la littérature, l'analyse statistique de la concentration peut être effectuée par des méthodes graphiques ou par des méthodes analytiques : Les coefficients ou indices de concentration et les courbes de concentration. L'analyse des indicateurs de concentration peut montrer dans quelle mesure *une région/un territoire* se situe par rapport à la situation de la distribution uniforme et équilibrée des résultats enregistrés au niveau national. Et dans le but d'évaluer les masses limitées et appréhender l'impact des changements de ces masses, la courbe de Lorenz et l'indice de Gini ont été utilisés.

2)- Loi n° 2001-20 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire.

Région de développement	Wilayas
Le Nord-centre	Chlef (02), Bejaia (06), Blida (09), Bouira (10), Tizi-Ouzou (15), Alger (16), Medea (26), Boumerdes (35), Tipaza (42), Ain-Defla (44)
Le Nord-Ouest	Tlemcen (13), Sidi-Belabbas (22), Moustaganem (27), Mascara (29), Oran (31), Ain-Temouchent (46), Relizane (48)
Le Nord-est	Jijel (18), Skikda (21), Annaba (23), Guelma (24), Constantine (25), El-Tarf (36), Souk Ahras (41), Mila (43)
Les Hauts-Plateaux Centre	Laghouat (03), Djelfa (16), M'sila (28)
Les Hauts-plateaux Ouest	Tiaret (14), Saida (20), El-Bayadh (32), Tissemsilt (38), Naama (45)
Les Hauts Plateaux Est	Oum-El-Bouaghi (04), Batna (05), Tebessa (12), Setif (19), Bordj-Bou-Arredj (34), Khenchela (40)
Le Sud-Est	Ouargla (30), El-Oued (39), Ghardaia (47), Biskra (07)
Le Sud-Ouest	Bechar (08), Adrar (01), Tindouf (37)
Le Hoggar-Tassili	Tamanrasset (11), Illizi (33)

Tableau 1. Neuf régions de développement et leurs wilayas membres en Algérie

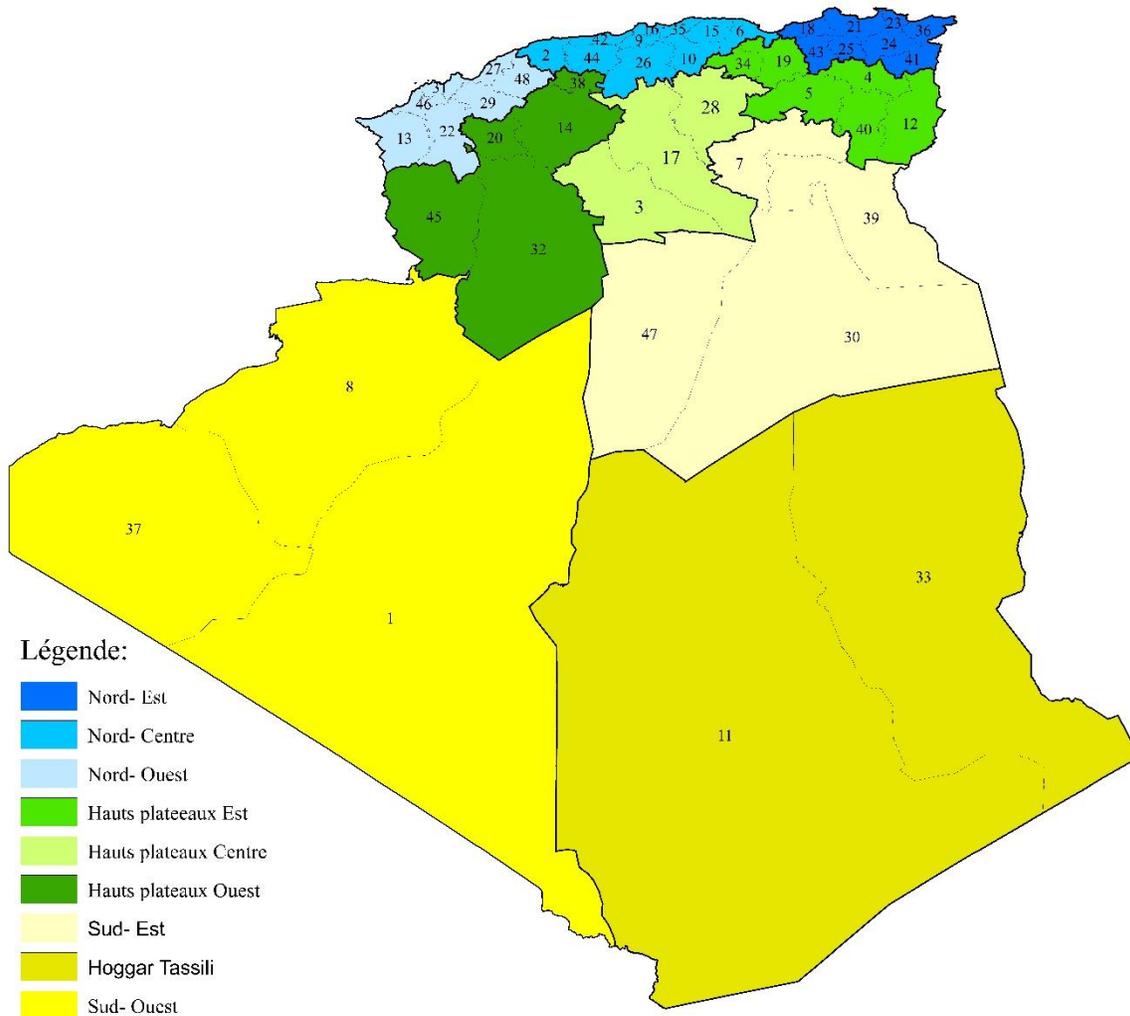


Figure 1. Carte des régions de développement en Algérie

cas extrêmes, 0 correspond à une égalité parfaite (lorsque tout le monde a exactement le même revenu) et 1 correspond à une inégalité parfaite ; lorsqu'une personne a tous les revenus, tandis que toutes les personnes restantes ont un revenu nul (Guo, 2013).

La définition la plus courante du coefficient de Gini est en termes du diagramme de Lorenz. Mathématiquement, le coefficient de Gini est défini comme le rapport de l'aire entre la courbe de Lorenz et la ligne dite d'équité (la courbe à 45°), à l'aire du triangle en dessous de cette ligne (Ross, 2017). Diverses autres définitions ont été discutées dans la littérature et sont utiles à des fins différentes.

$$\text{et} \quad \Phi_i = \frac{1}{n\mu} \sum_{k=1}^i y_k \quad \text{pour } i = 0, 1, \dots, n.$$

Supposons qu'il y a n individus (ou ménages) qui sont classés selon un ordre croissant de revenu comme : $y_1 \leq y_2 \leq \dots \leq y_n$. Désignons cette distribution des revenus (ordonnée) par le vecteur $\mathbf{y} = (y_1, y_2, \dots, y_n)$ et soit μ sa moyenne (Anand, 1983). Soient F_i la part de la population cumulée et Φ_i la part de revenu cumulée correspondant à l'individu i ($i = 1, 2, \dots, n$). Nous avons $F_0 = \Phi_0 = 0$ et :

$$F_i = \frac{i}{n}$$

La relation utilisée dans cette étude pour calculer le coefficient de Gini est la formulation géométrique définie comme suit :

$$G = 1 - \sum_{i=0}^{n-1} (F_{i+1} - F_i)(\Phi_{i+1} - \Phi_i) \dots (01)$$

Le **figure 2**. Illustre la courbe de Lorenz pour une distribution discrète $\mathbf{y} = (y_1, y_2, \dots, y_n)$ où $y_1 \leq y_2 \leq \dots \leq y_n$. La partie ombrée montre un segment typique de l'aire qui se trouve au-dessous de la courbe de Lorenz. L'aire totale sous la courbe de Lorenz est :

$$= \frac{1}{2} \sum_{i=0}^{n-1} (F_{i+1} - F_i)(\Phi_{i+1} + \Phi_i)$$

Et par conséquent :

$$= \frac{1}{1/2} \left[\frac{1}{2} - \frac{1}{2} \sum_{i=0}^{n-1} (F_{i+1} - F_i)(\Phi_{i+1} + \Phi_i) \right]$$

$$= 1 - \sum_{i=0}^{n-1} (F_{i+1} - F_i)(\Phi_{i+1} + \Phi_i) \dots (02)$$

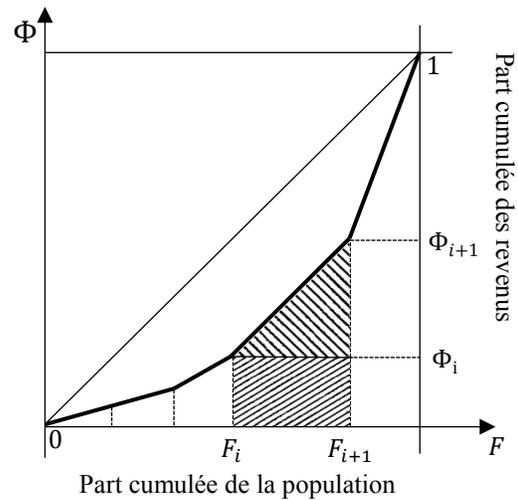


Figure 2. La courbe de Lorenz

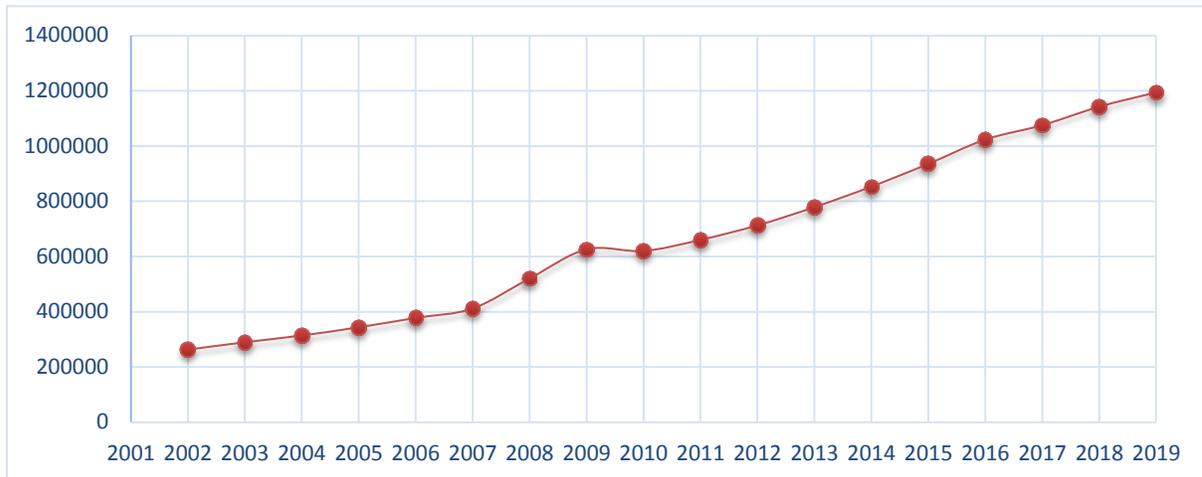
L'indice de Gini (GI) est le coefficient de Gini exprimé en pourcentage, calculé en multipliant le coefficient de Gini par 100.

La présente étude, en utilisant l'analyse de la concentration basée sur le coefficient de Gini et la courbe de Lorenz présentée ci-dessus, examine la situation des PME en Algérie dans une période de plus de quinze ans allant de la fin de 2003 jusqu'à l'année 2019.

3. Résultats & discussion

L'activité entrepreneuriale en Algérie a connu une nette augmentation depuis l'an 2000. Ainsi, le nombre des PME actives est passé d'environ 200000 à la fin de l'année 2001 à presque un million deux cents petites entreprises à la fin de l'année 2019 (soit 1193339 en

deuxième semestre 2019) (Mdipi, 2020). Et si on exclue les deux pics de 26,42% et de 20,32% de croissance en 2008 et en 2009 respectivement, et même la décroissance de l'année 2010 (-0,96%), la situation reste moyennement la même le long de cette période considérée avec un taux de croissance qui varie faiblement autour 9,5% **figure 3**.



Source : représentation faite par l'auteur basée sur les données tirées de bulletins d'information statistique (Ministère de l'industrie)

Figure 3. Evolution du nombre de PME active en Algérie 2002 – 2019

Parallèlement, au bout de cette même période considérée, à savoir le deuxième semestre de l'année 2019, les PME ont fini par jouer un rôle important dans l'économie algérienne en matière de création d'emplois, par rapport aux grandes sociétés. En effet, l'effectif global des PME à la fin de cette période touche à peine le nombre de 3 millions d'emplois (soit 2 885,651 agents, dont 21 085 relèvent des PME publique), avec une progression de 2,37% par rapport au dernier semestre 2018.

Selon les bulletins d'information statistique publiés par le ministère algérien de l'industrie et des mines, dans la plus part des PME créées en Algérie, à la fin du premier semestre 2018, la population globale de la PME est composée de 97,7% de très Petite Entreprise (Entreprises avec un effectif de moins de 10 salariés) soit 1068027 TPE, suivie par la Petite Entreprise (PE) avec 2% et la Moyenne Entreprise (ME) avec 0,3% (Mdipi, 2018). Une année après (à la fin du premier semestre 2019) les TPE restent fortement dominantes dans le tissu économique avec un pourcentage de 97% de la population globale de la PME, suivie par la PE avec 2,6% et la ME avec 0,4% (Mdipi, 2019).

Annuellement, les PME nouvellement créées affichent une tendance haussière entre l'année 2003 et 2016, après cette dernière date ou la création touche le plafond de 40000 création par an, le rythme de la création baisse jusqu'à la fin de la période considérée dans l'étude (le dernier semestre de l'année 2019). Ainsi, en Algérie, 513838 PME privées de personne morale ont été créées entre 2003 et 2019, dont 123084 ont été radiées pendant cette période.

Ce qui donne un taux de survie des PME de 76,04% pour cette catégorie de PME qui représente la grande part de la population globale des PME en Algérie (PME publique, PME privées de personne physique & artisans). Concernant la densité, l'Algérie compte à la fin de l'année 2019 environ 19 PME pour 1000 habitants soit l'un tiers de la moyenne européenne (de l'EU-28). Cependant, à travers le territoire national le chiffre à la fin de la même année varie d'une division administrative à une autre allant de 9 à la wilaya d'Aïn Temouchent et Djelfa jusqu'à 50 à la wilaya de Tipaza en passant par 35 dans les wilayas de Tizi-Ouzou et Bejaïa (Mdipi, 2020).

Alors qu'il y avait 288587 PME en 2003 toutes catégories confondues (privé de personne morale & physique, publique et artisans) avec une augmentation de 10% par rapport à l'année précédente, l'évolution du nombre de PME après ce début de période d'étude reste presque constant et moyennant autour de 9,5%. Le pic va être atteint quatre années après en 2008 avec un taux de création de 26,42% et un petit recule en 2009 avec un taux de 20,32%. Paradoxalement, après le pic de ces deux dernières années le nombre des PME a connu une décroissance de presque 1% (-0,96%) en 2010. A partir de cette année de décroissance, considérée d'ailleurs comme une valeur aberrante, l'évolution du nombre des PME affiche une tendance à la hausse mais à un taux qui reste moyennant stable jusqu'à la fin de période où le rythme de taux de création recule de 4,53% en 2019.

A partir des données représentées et analysées nous pouvons conclure que l'évolution de la population globale traverse deux périodes distinctes 2003-2007 et 2011-2019. La première est caractérisée par un taux de création relativement stable qui est autour de 9% et la dernière par un taux moyennant autour de 7%. Entre ces deux périodes une autre petite période d'instabilité 2008-2010 laquelle est caractérisée à la fois par un boom de taux de création qui dépassent le 20% (Pour les PME privées de personne morale 26,42% et 20,32% en 2008 et en 2009 respectivement) et un taux de création négatif en 2010 (-0,96%). **figure 3.**

Concernant la mortalité de PME représentée par la radiation, un pourcentage relativement important d'entreprises nouvellement créées disparaît au cours de leur première année d'activité. Entre 2009 et 2011 la phase qui sépare les deux périodes distinctes déterminée ci-haut, le rythme de radiation est à son apogée avec des taux qui dépassent le 20% et un pic de 29,05% en 2011. L'évolution de la mortalité des PME dans la première période précédant cette phase d'instabilité, affiche une tendance à la baisse commençant par un taux de 20,65% en 2003 qui va baisser continuellement pour enregistrer des taux de 11,63% et de 11,24% en 2007 et 2008 respectivement. La deuxième période suivant cette phase quant à elle, est caractérisée par la hausse de la mortalité, quoique le taux ne dépasse pas la barre de 20% entre 2013 et 2015, la période débute par un taux de 22,11% en 2012 et finit par un taux de 22% en 2017 toute en passant par un pic 23,52% en 2016. Mais le problème réel se situe dans le domaine des PME active. Malgré un taux de réactivation qui est en augmentation à partir de l'année 2003 jusqu'à atteindre son apogée de 19,19% en 2017, le

nombre d'entreprises qui restent actives au cours de leur première année d'activité affiche une tendance à la baisse le long de la période considérée **figure 4**.

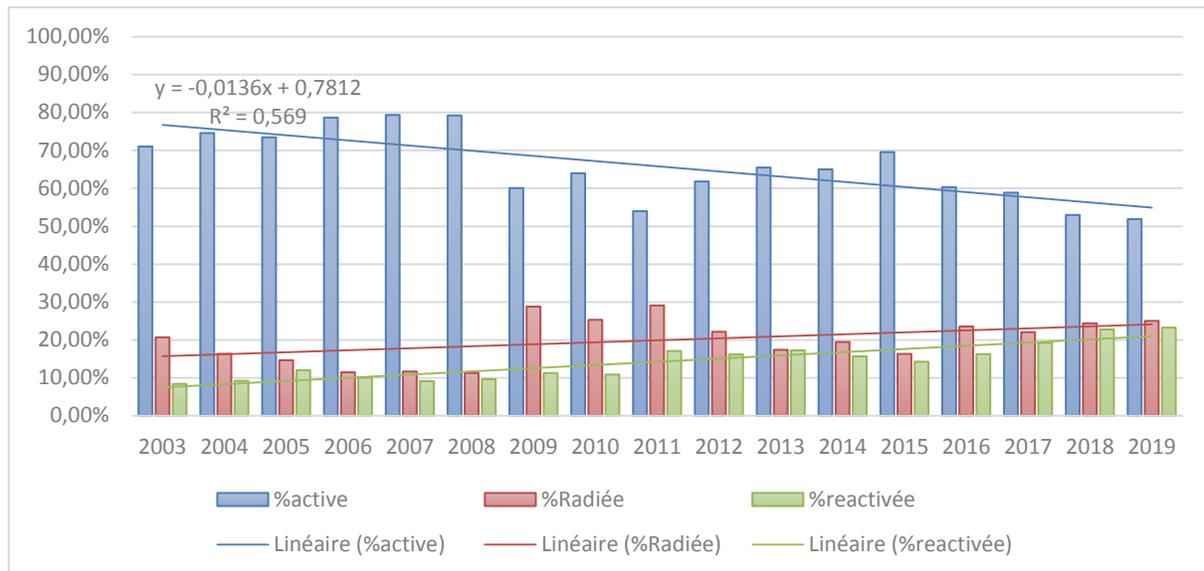


Figure 4. Evolution de la situation des PME privées de personne morale nouvellement créées après la première année d'activité (En pourcentage)

ANALYSE DE LA CONCENTRATION POUR LES PME APRES LA PREMIERE ANNEE D'ACTIVITE

La **figure 5** montre qu'en 2003, le pourcentage le plus important de PME qui restent actives après la première année d'activité apparaît dans les régions du sud ; le Sud-Ouest 89,10% et le Hoggar-Tassili 84,29%, un peu plus moins dans les régions de hauts-plateaux ; Hauts-plateaux Centre 79,61% et les Hauts-Plateaux Ouest 79,40%. Le pourcentage le plus bas est enregistré dans la région des hauts-plateaux-Est 45,64% et un peu plus dans le Nord-Est avec un pourcentage de 57,57%. Quant à la moyenne, elle est égale à 73,67% représentée quasiment par les deux régions du nord ; le Nord-Centre et le Nord-Ouest qu'ils ont un écart minime en valeur absolue par rapport à cette moyenne (77,26% et 78% respectivement). Pour le taux de mortalité représenté par le pourcentage de radiation, la situation est presque la même, la région des hauts-plateaux-Est arrive en première position avec un pourcentage des PME radiées de l'ordre de 42,11% suivie par la région Nord-Est avec 33,30%. La dernière position est occupée par la région Sud-Ouest avec un pourcentage d'à peine 5% (4,89%). Pour ce qui est de la réactivation, la région des Hauts-plateaux qui s'est distinguée par son taux de mortalité le plus important, s'est classée au premier rang (12,25%), et la dernière position revient à la région du Nord-Ouest (5,34%).

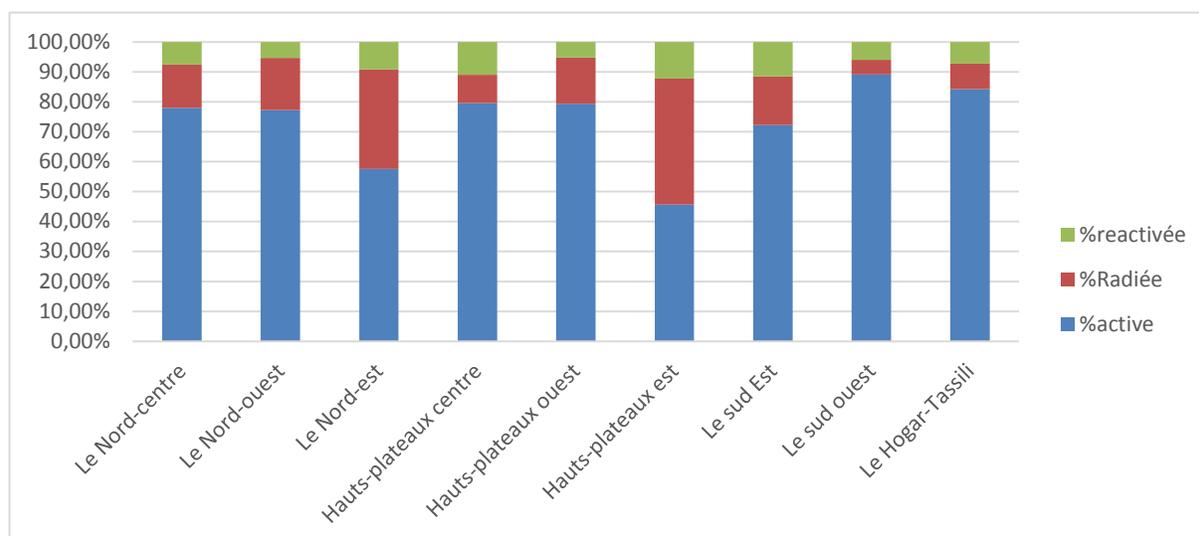


Figure 5. La situation des PME privées de personne morale nouvellement créées après la première année d'activité en 2003 (En pourcentage)

Pour les PME radiées le CV est supérieur à 67% ce qui montre un degré très élevé d'inhomogénéité.

		Active	Radiée	Réactivée
2003	μ	73,67	17,96	8,37
	σ	13,68	12,12	2,69
	cv	18,57	67,48	32,16
2019	μ	46,20	27,43	26,37
	σ	14,24	12,44	6,54
	cv	30,83	45,35	24,78

Tableau 2. Moyennes(μ), Ecart-types (σ) et Coefficients de variation par régions de développement (En pourcentage)

La **figure 6** présente les résultats après plus d'une quinzaine d'années. En 2019 les choses ont changé, Pour les PME qui restent actives après la première année d'activité, *les régions des Hauts-plateaux Centre (62,49%) et Est (60,15%) se classent au premier rang suivies par la région du Nord-centre (58,43%). Et la dernière place est réservée à la région des haut-plateaux ouest qui passe de un pourcentage important en 2003 (79,40%) à un pourcentage d'à peine 23% en 2019 (22,86%).* Quant aux taux de mortalité des PME représentés ici par les pourcentages de radiation, la situation explique bien ce que nous venons de présenter par rapport aux PME active. En effet, les régions qu'elles ont des pourcentages très faibles de PME actives, en l'occurrence la région des haut-plateaux Ouest et Nord-Ouest, arrivent en première position avec des pourcentages de 51,42% et 42,97% respectivement. Contrairement aux régions connues par leurs pourcentages de PME actives élevés, où on trouve des pourcentages faibles de radiation (Haut-plateaux centre 12,20%,

Nord-Centre 19,51% et la région des Hauts-plateaux Est 20%). Et enfin pour la réactivation, les régions du Sud sont classées en première position ; le Hoggar-Tassili (42,09%) et le Sud-Ouest (29,81%), et la région des Hauts-Plateaux-Est arrive en dernière position avec un pourcentage de 19,85%.

Lorsque nous avons examiné les résultats de l'année 2019, nous avons trouvé que les choses n'ont pas beaucoup changé. En effet, le coefficient de variation (cv) pour les PME qui restent actives après une année d'activité ainsi que les PME réactivées ne dépassent pas toujours le seuil de 35% (30,83% pour les PME actives et 24,78% pour les réactivées) ce qui nous a permis de conclure que les deux sont homogènes. Pour les PME radiées, bien que le pourcentage se soit réduit par rapport au 2003, il est toujours au-dessus de 35% montrant ainsi une inhomogénéité significative. En conséquence, les résultats des deux séries de PME active après la première année d'activité et la séries des PME réactivées peuvent être considérées comme adéquats, montrant de faibles disparités entre les régions de développement en ce qui concerne la part des PME actives et réactivées après une année d'activité.

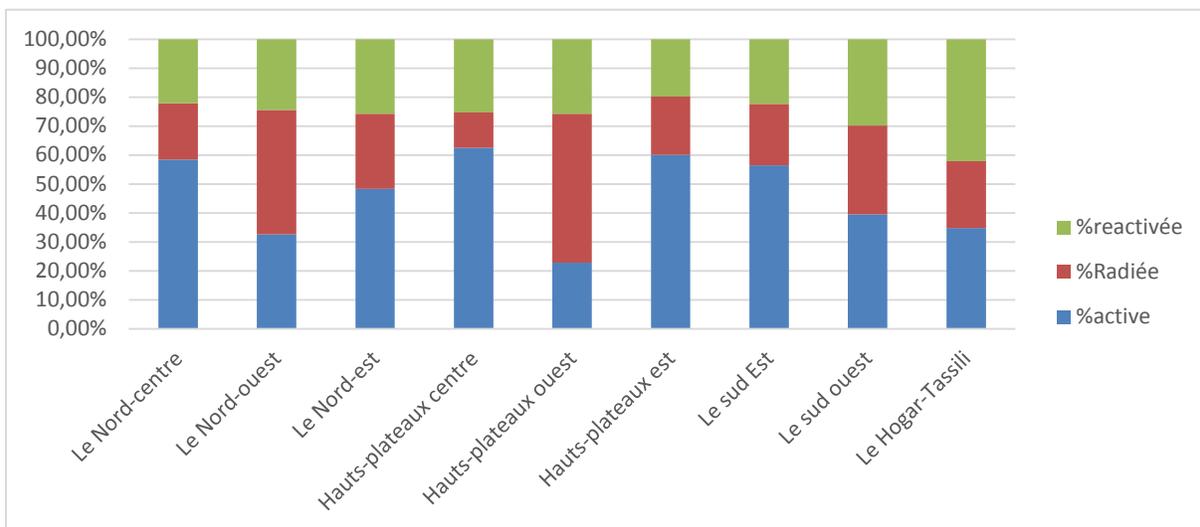


Figure 6. La situation des PME privées de personne morale nouvellement créées après la première année d'activité en 2019 (En pourcentage)

Pour examiner s'il existe des disparités importantes entre les neuf (09) régions de développement, nous avons utilisé le coefficient de Gini, lequel est l'un des mesures de concentration le plus utilisé. Alors, nous avons calculé les CG (coefficient de Gini) pour chacune des trois catégories : soient les PME restant actives après la première année d'activité, la classe des PME radiées et la classe des PME réactivé. Pour évaluer l'éventuel changement nous avons considéré deux moments importants, à savoir l'année 2003 et l'année 2019. *Le choix de ces deux moments est fait dans le souci d'élargir l'écart entre les deux moments à la limite des données disponibles fournies dans les bulletins d'information statistique, publiés par le Ministère algérien d'industrie et des mines.* En règle générale,

plus la valeur du CG est élevée, plus l'inégalité est importante parmi les régions de chacune des classes.

		Coefficient de Gini	Indice de Gini
2003	Active	0,477841926	47,78%
	Radiée	0,511821071	51,18%
	Réactivée	0,475912576	47,59%
2019	Active	0,573685979	57,37%
	Radiée	0,506789723	50,68%
	Réactivée	0,498913718	49,89%

Tableau 3. Valeurs du coefficient de Gini (2003, 2019)

A partir d'une lecture rapide des résultats récapitulés dans le **tableau 3** nous pouvons constater que pour les trois catégories de PME (les PME restant actives après la première année d'activité, la classe des PME radiées et la classe des PME réactivées), la valeur du coefficient de Gini a augmenté en 2019 par rapport à 2003 à l'exception de catégorie des PME radiées, où on a observé une légère diminution du CG. Et si on prend les catégories de PME séparément, nous pouvons constater que l'augmentation la plus importante a été enregistrée pour la catégorie des PME restant active après la première année d'activité (une augmentation d'environ 20%). Suivie par la catégorie des PME réactivées (l'augmentation a été de près de 5%). Pour les PME radiées le CG est de 50,68% en 2018 faiblement inférieur à celui de l'année 2003 (51,18%). En se référant de nouveau au **tableau 2** Nous avons trouvé que les coefficients de variation confirment en quelque sorte les résultats de CG, une variation, et donc des disparités, qui s'est réduite pour la classe des PME restant active après la première année d'activité en 2019 par rapport au 2003, et une variation (les disparités entre les régions) qui s'est réduite pour la classe des PME radiée. A l'exception de la classe des PME réactivées où nous avons observé une variation qui s'est réduite en 2019 par rapport au 2003, ce qui est contraire à ce que nous pouvons conclure des résultats du **tableau 3** où le CG, pour cette même classe en 2019, est faiblement supérieur à celui de l'année 2003.

En interprétant ces résultats nous avons conclu que les disparités régionales se sont creusées à la fin de la période considérée dans cette étude en 2019 par rapport au début de cette période en 2003. Cependant, il est à noter au passage que les disparités sont déjà importantes au début de période en 2003 et l'écart relativement faible enregistré en fin de période considérée en 2019, vient s'ajouter à un écart déjà existant. En effet, nous avons pu déduire des résultats du **tableau 3** que les CG en début de période considérée (2003) sont autour de 0,5 pour les trois catégories de PME (0,47, 0,51 et 47,59), accusant des disparités régionales importantes. Toute en rappelant que pour le CG qui est compris entre 0 et 1, plus la distribution est inégalitaire (impliquant des disparités dans notre cas) plus le coefficient se rapproche de 1 ; plus elle est égalitaire plus il est proche de 0. Les choses ont

changé à la fin de 2019 par rapport au 2003, et même si on parle d'une faible concentration pour la catégorie des PME radiées en 2019 par rapport au 2003 (50,68% en 2003 contre 51,18%), cela s'est accentué dans les deux autres la catégorie, à savoir les PME restant active après la première année d'activité et les PME réactivées.

Malgré que nous ne possédons pas des chiffres exacts du PIB par régions, ces fortes concentration en 2003 et qui s'accroissent en creusant davantage les disparités régionales en 2019 sont les effets d'une croissance économiques spatialement inégales. Régionalement parlant, la région avantagée en début de période considérée (2003) comme en fin de période (2019) est la région du Nord-Centre, laquelle a affiché un pourcentage des PME active au-dessus de la moyenne en 2003 (78%) et un pourcentage de PME radiées inférieur à la moyenne (14,40%). Et elle a sauvegardé la même situation en 2019 avec un pourcentage supérieur à la moyenne pour PME active (58,43%) et un pourcentage inférieur à la moyenne pour les PME radiées, malgré que le pourcentage de la réactivation reste au-dessous de la moyenne en 2003 et qu'en 2019. En matière d'évolution de la situation de l'activité entrepreneuriale entre le début et la fin de période, Les régions du centre *ont maintenu* le même niveau de PME actives et réactivées au-dessus de la moyenne. La situation s'est régressée pour les régions d'ouest (Le Nord-ouest & les Hauts-plateaux Ouest) où les pourcentages de PME actives passent d'un niveau supérieurs à la moyenne en 2003 (77,26% pour la région du Nord-Ouest et 79,40% pour la région des Hauts-plateaux Ouest) à des pourcentages au-dessous de la moyenne en 2019 (32,62% pour la région du Nord-ouest & 22,86 % pour la région des Hauts-plateaux ouest). Et des pourcentages de PME radiées inférieurs à la moyenne en 2003 (17,40% pour la région du Nord-ouest et 15,33% pour la région des Hauts-plateaux Ouest) à des pourcentages supérieurs à la moyenne en 2019 (42,97% pour la région du Nord-ouest et 51,42 % pour la région des Hauts-plateaux ouest). En revanche, la situation s'est nettement améliorée pour les régions de l'Est. En fait, le pourcentage des PME qui restent actives après une année d'activité passent d'un niveau inférieur à la moyenne en 2003 (57,57% pour la région du Nord-est et 45,64% pour la région des Hauts-plateaux est) à un niveau au-dessus de la moyenne en 2019 (48,37% pour la région du Nord-est et 60,15% pour la région des Hauts-plateaux est). Et d'un pourcentage de PME radiées supérieur à la moyenne en 2003 (33,30 % pour la région du Nord-est et 42,11 % pour la région des Hauts-plateaux est) à un pourcentage inférieur à la moyenne en 2019 (25,89 % pour la région du Nord-est et 20 % pour la région des Hauts-plateaux est).

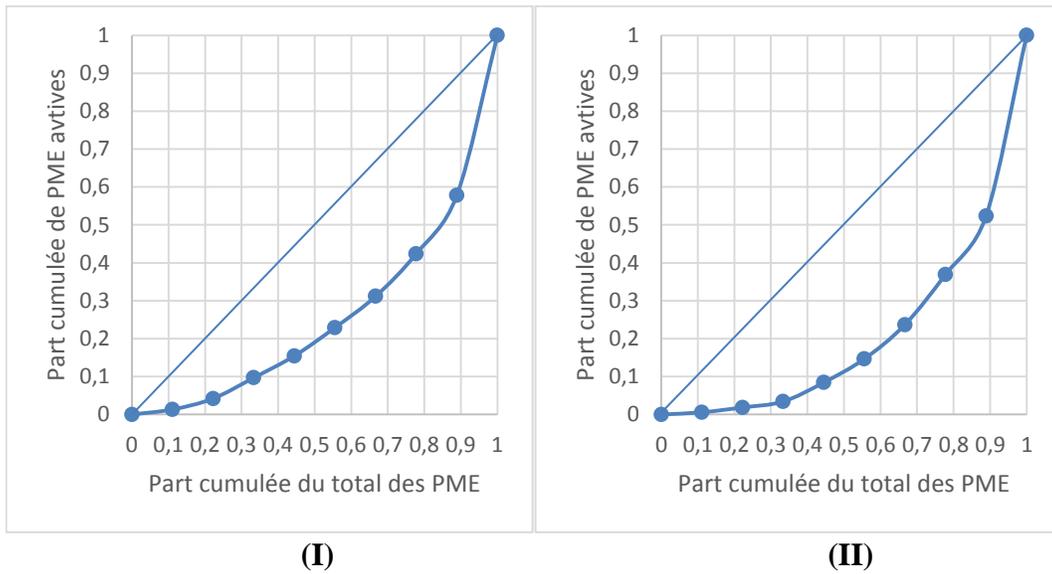


Figure 8. Distribution de la concentration des PME radiées au cours de la première année d’activité. (I) en 2003, (II) en 2019.

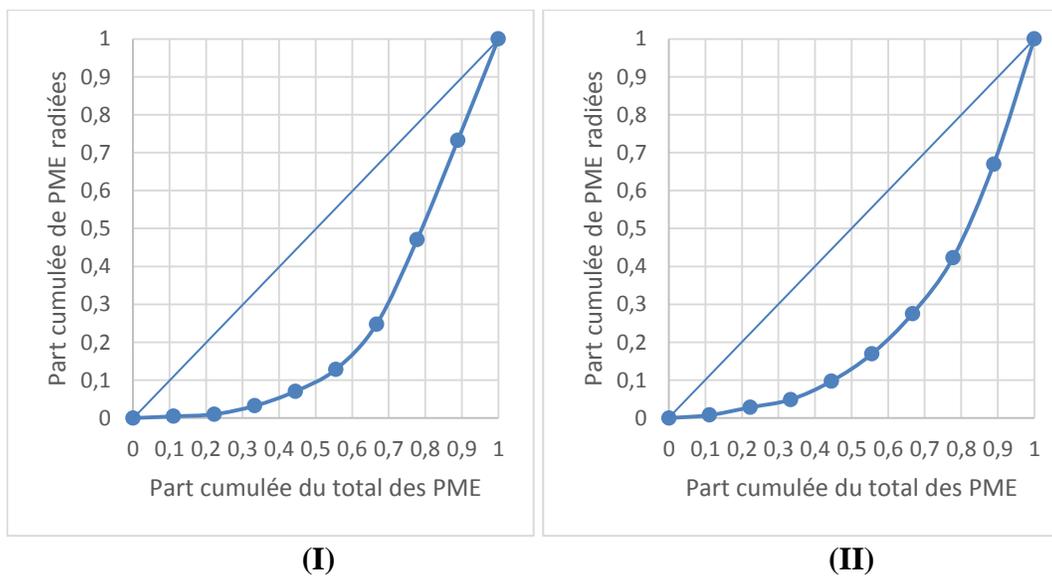


Figure 7. Distribution de la concentration des PME actives au cours de la première année d’activité. (I) en 2003, (II) en 2019.

Par souci de clarté, et puisque le calcul des coefficients de Gini dans cette étude est basé sur une méthode géométrique tirée directement du graphe de la courbe dite de Lorenz, nous avons également utilisé cette courbe pour mettre en exergue la situation de la concentration parmi les neuf régions de développement dans les deux périodes considérées. Les avantages du choix des courbes de Lorenz ce sont la clarté visuelle et la simplicité de la représentation graphique. Nous savons déjà de la section 2 que le coefficient de Gini est défini par le rapport de l'aire entre la courbe de Lorenz et la droite de l'égalité parfaite (courbe à 45°) divisé par toute l'aire sous cette droite. Les quadrants (I) et (II) de la **figure 7** présentent les courbes de Lorenz pour la catégorie des PME qui restent actives après une année d'activité en 2003 et en 2019. De prime abord, nous avons observé dans les quadrants (I) et (II) de la **figure 7** l'ampleur de l'aire enfermée par la courbe de Lorenz et la droite de l'égalité parfaite par rapport à l'aire totale du triangle inférieur. Cette observation, qu'on peut d'ailleurs la remarquer pour les différents cas, vient soutenir l'hypothèse selon laquelle les disparités sont considérables au début de toute période, et l'évolution des disparités examinée dans l'analyse de la concentration, arithmétiquement par les coefficients de Gini et géométriquement par les courbes de Lorenz, affiche une tendance en hausse représentée par des écarts d'inégalités qui viennent s'ajouter un écart déjà considérable en matière de développement entre les régions. Et cela est vrai pour la catégorie des PME réactivées illustrée dans les quadrants (I) et (II) de la **figure 8** et pour la catégorie des PME radiées représentée pour les deux périodes (2003-2019) dans les quadrants (I) et (II) de la **figure 9** si nous excluons la baisse minime de l'indice de Gini en 2019 par rapport au 2003.

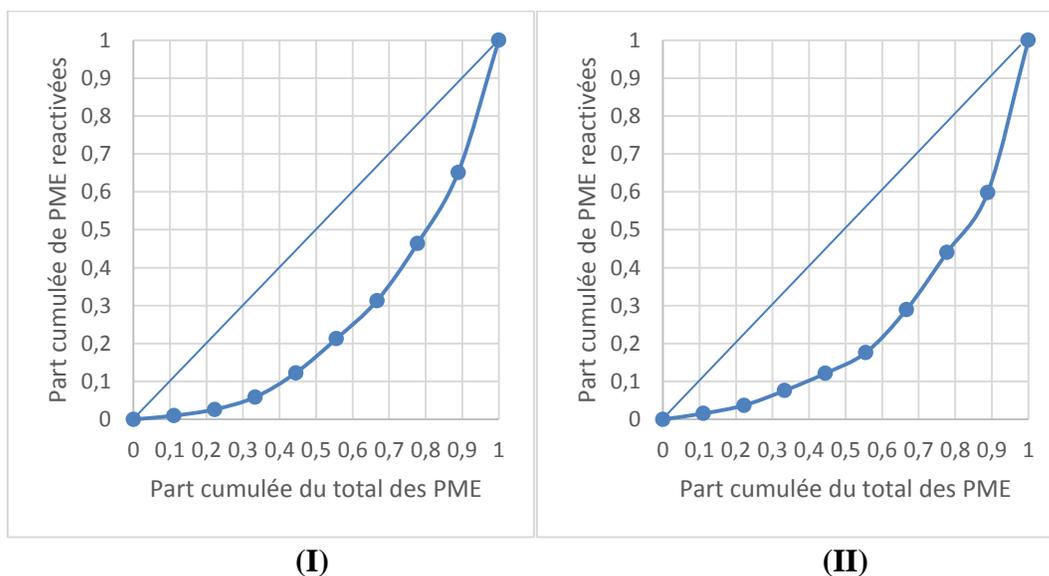


Figure 9. Distribution de la concentration des PME réactivées au cours de la première année d'activité. (I) en 2003, (II) en 2019.

4. Conclusion

La croissance économique au niveau national tend à être associée à une sorte d'agglomération et donc à une répartition inégale de la production totale. Selon l'hypothèse de Williamson (Williamson, 1965), à mesure que l'économie nationale se développe à partir d'un état initial (*early state*), les inégalités de revenus entre les régions s'intensifient jusqu'à un certain niveau, après quoi les inégalités commencent à converger vers un état de maturité (*mature state*). Par ailleurs les disparités régionales se manifestent par des inégalités de revenu observées qui peuvent être induites par l'entrepreneuriat, l'innovation, la force de travail ainsi qu'une grande prise de risque (Gurgal & Lach, 2011). Dans cet article nous avons examiné l'évolution des disparités régionales en termes d'activité entrepreneuriale en Algérie. Cette examination a visé à étudier les disparités pour identifier les éventuels déséquilibres régionaux existants. A la suite de l'analyse, nous avons pu observer qu'il y a des disparités significatives parmi les neuf régions considérées. En effet, les coefficients de Gini ont montré des distributions diverses. A l'exception de la catégorie des PME radiées après un an de leur création qui a affiché une certaine homogénéité en 2019 qu'en 2003, les deux autres catégories, à savoir les PME actives et réactivées un an après leur création, ont été moins homogènes en 2019 qu'en 2003. En conséquence, nous avons constaté une concentration plus importante des entreprises (Actives & réactivées) en 2019 par rapport à l'année 2003. En revanche, nous avons observé une faible concentration des PME radiées en 2019 contrairement à 2003. Sur le plan économique, la région Nord-centre est la région la plus active d'un point de vue entrepreneurial, mais nous avons observé une évolution positive de l'activité entrepreneuriale (traduit par le nombre des PME actives et réactivée ainsi que la faible mortalité) dans les régions d'est (le Nord-est et Hauts-plateaux est) entre les deux périodes considérées dans l'étude. *Contrairement aux régions d'ouest où la situation s'est régressée en passant d'une situation où les pourcentages de PME actives sont à un niveau supérieurs à la moyenne en 2003 à des pourcentages au-dessous de la moyenne en 2019. Mais grosso modo, nous avons conclu que les disparités régionales se sont creusées à la fin de la période considérée dans cette étude en 2019 par rapport au début de cette période en 2003. Cependant, il est à noter au passage que les disparités sont déjà importantes au début de période en 2003 et l'écart relativement faible enregistré en fin de période considérée en 2019, vient s'ajouter à un écart considérable déjà existant.*

D'un point de vue méthodologique, la méthode utilisée dans cette étude pour évaluer les disparités régionales est une méthode qui sert principalement à quantifier le phénomène dans une perspective statique (deux période distincts). Or, il nécessaire de procéder à des calculs par périodes successives afin de mieux cerner le phénomène de convergence dans une perspective dynamique, toute en introduisant d'autres variables qualitatives de domaine social, surtout pour une économie en transition telle que l'économie algérienne où le poids du secteur informel, dans lequel s'y active la petite entreprise naissante, qui échappe

totalement aux institutions tant d'un point de vue informationnel (information statistique) que social.

Références

Acemoglu, Daron. (2009) « Introduction to Modern Economic Growth, Princeton University Press, Princeton, NJ.

Acs, Z. J. (2010). Entrepreneurship and economic development: The valley of backwardness. *Annals of Innovation & Entrepreneurship*, 1, 5641. DOI: 10.3402/aie.v1i1.5641

Acs, Z., Audretsch, D., & Strom, R. (Eds.). (2009). *Entrepreneurship, Growth, and Public Policy*. Cambridge: Cambridge University Press. doi:10.1017/CBO9780511805950

Acs, Zoltan J., David B. Audretsch, Pontus Braunerhjelm, and Bo Carlsson. 2004. "The Missing Link: The Knowledge Filter and Entrepreneurship in Economic Growth." CEPR Working Paper, 4783.

Anand, S. (1983). *Inequality and Poverty in Malaysia: Measurement and Decomposition*. The World Bank Oxford University Press, New York.p311

Arrow, K. J. (1962). Economic Welfare and the Allocation of Resources for Invention, in R.R. Nelson (ed.), *The Rate and Direction of Inventive Activity*, pp. 609-626. Princeton University Press: Princeton, NJ.

Audretsch, D.B.; Keilbach, M.C.; Lehmann, E.E. (2006) *Entrepreneurship and Economic Growth*; Oxford University Press: New York, NY, USA.

Baumol W.J., Schilling M.A. (2008) *Entrepreneurship*. In: Palgrave Macmillan (eds) *The New Palgrave Dictionary of Economics*. Palgrave Macmillan, London. https://doi.org/10.1057/978-1-349-95121-5_2576-1

Guo, R. (2013). Economic Growth and Income (Re)distribution. *Understanding the Chinese Economies*, 125–143. doi:10.1016/b978-0-12-397826-4.00008-1

Gurgul, H. Lach, L. (2011) "The impact of regional disparities on economic growth", MPRA Paper No. 52258.

Hedner T., Abouzeedan A & Magnus Klofsten M. (2011) Entrepreneurial resilience, *Annals of Innovation & Entrepreneurship*, 2:1, 7986, DOI: 10.3402/aie.v2i1.6002

Iftikhar M.N., Justice J.B., Audretsch D.B. (2020) Introduction: Cities and Entrepreneurship. In: Iftikhar M., Justice J., Audretsch D. (eds) *Urban Studies and Entrepreneurship*. The Urban Book Series. Springer, Cham. https://doi.org/10.1007/978-3-030-15164-5_1

Kheladi M. (2012) Le développement Local. Office des Publications Universitaires, Alger.p171

Landström H. (2010) Introduction. Pioneers in Entrepreneurship and Small Business Research. International Studies in Entrepreneurship, vol 8. Springer, Boston, MA. https://doi.org/10.1007/0-387-23633-3_1

Lucas, R.(1988).On the Mechanics of Economic Development. Journal of Monetary Economics, 22, 3–42.

Martín MÁ.G., Cuevas J.G., Soriano D.R. (2009) Introduction. In: Galindo MA., Guzman J., Ribeiro D. (eds) Entrepreneurship and Business. Springer, Berlin, Heidelberg. https://doi.org/10.1007/978-3-540-70902-2_1

Mdipi (2018). Bulletin d'information Statistique de l'entreprise N°33. Ministère de l'Industrie et des Mines, Edition novembre 2018. http://www.mdipi.gov.dz/IMG/pdf/Bulletin_PME_N_33.pdf

Mdipi (2019). Bulletin d'information Statistique de l'entreprise N°35. Ministère de l'Industrie et des Mines, Edition novembre 2019. http://www.mdipi.gov.dz/IMG/pdf/Bulletin_PME_N_35_vf.pdf

Mdipi (2020). Bulletin d'information Statistique de l'entreprise N°36. Ministère de l'Industrie et des Mines, Edition Avril 2020. http://www.mdipi.gov.dz/IMG/pdf/bulletin_PME_36_VFF.pdf

Nica, E.; Sima, V.; Gheorghe, I.; Drugau-Constantin, A.; Mirica (Dumitrescu), C.O. (2018) Analysis of Regional Disparities in Romania from an Entrepreneurial Perspective. Sustainability 2018, 10, 3450.

OCDE(2018), Panorama de l'entrepreneuriat 2017, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/entrepreneur_aag-2017-fr.p38

ONS (2011). Armature Urbaine-RGPH 2008-. Office National des Statistiques Alger, Septembre 2011. https://www.ons.dz/IMG/pdf/armature_urbaine_2008.pdf

Robert J. Barro., Xavier Sala-i-Martin. (2003) "[Economic Growth, 2nd Edition,](#)" [MIT Press Books](#), The MIT Press, edition 2, volume 1, number 0262025531, September.

Romer, D.(1984).The Theory of Social Custom: A Modification and Some Extensions. Quarterly Journal of Economics, 99, 717–727.

Romer, P.(1990).Endogenous Technological Change. Journal of Political Economy, 98, 71–102.

Ross, S. M. (2017). Introduction to Statistics. *Introductory Statistics*, 1–15. doi:10.1016/b978-0-12-804317-2.00001-1

Sen, A., & Foster, J. (1973-12-13). *On Economic Inequality*. : Oxford University Press. Retrieved 17 Dec. 2020, from <https://oxford.universitypressscholarship.com/view/10.1093/0198281935.001.0001/acprof-9780198281931>

Temmar, Hamid A. (2015) *L'économie de l'Algérie ; les stratégies de développement (Tome I)*. Office des Publications Universitaire, Alger.

Williamson, J. G. (1965). Regional inequality and the process of national development: a description of the patters. *Economic and Cultural Change* 13. 1–84.